SDIS 33

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

MAIRIE DE LACANAU
REÇU LE
14 DEC. 2016
N° 18875

Le Directeur Départemental,

à

Monsieur le Directeur des Territoires et de la Mer
SUAT/Unité planification
Cité Administrative
Rue Jules Ferry - B.P. 90
33090 BORDEAUX Cedex

à l'attention de M. PONNOU DELAFFON

Bordeaux, le 13 DEC. 2016

Groupement Opération Prévision
Service Prévision
GOP/PRS/BEPnat/ASD/NPS/A.114294/2016- **129166**
Vos réf. : V/Transmission en date du 27 octobre 2016
Affaire suivie par le capitaine BROUILLET et le lieutenant BRAZ

Objet : Plan Local d'Urbanisme – Arrêté du PLU
Commune de LACANAU

P.J. : - Fiches de contrôle des points d'eau
- Annexe « Défense Extérieure Contre l'incendie -- Règles Générales »
- Annexe « Défense Extérieure Contre l'Incendie -- Principes généraux »
- Annexe « Les voies engins »
- Annexe « Les voies échelles »

Par courrier cité en référence, vous sollicitez l'avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lacanau, au titre de l'arrêté.
Après examen des zonages proposés dans le projet, veuillez trouver mes observations venant en complément de celles formulées précédemment lors du porter à connaissance.

J'attire votre attention sur le fait que nous avions identifié des secteurs bâtis insuffisamment pourvus en défense incendie.

1. Rappels généraux sur les besoins en défense incendie et accessibilité

Accessibilité aux véhicules d'incendie et de secours

Les zones de développement urbain, les zones d'activité, leurs bâtiments ou enjeux divers devront être desservis par des voies « engins » et voies « échelles » dont les caractéristiques sont énoncées dans les annexes correspondantes, afin de permettre l'engagement et l'intervention des équipes de secours.
Les dispositifs de restriction d'accès devront être compatibles avec les principes évoqués dans l'annexe correspondante.

Défense Extérieure Contre l'Incendie

Elle doit permettre de disposer des ressources en eau nécessaires à la lutte contre les incendies. Elle doit être dimensionnée en fonction du niveau de risque évalué par le SDIS. Les principes sont énoncés dans l'annexe « Défense Extérieure Contre l'Incendie – Principes généraux ».

Cependant, j'attire votre attention sur le fait que le cadre juridique et technique de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) vient d'être réorganisé par la parution de plusieurs textes de portée nationale.

Ainsi, les nouvelles règles applicables en matière de DECI seront définies dans le règlement Départemental de DECI de la Gironde. Ce règlement élaboré par le SDIS en concertation avec les différents acteurs doit être arrêté par Monsieur le Préfet courant 2017.

Ce règlement devrait permettre d'adapter le dimensionnement des ressources en eau en fonction du niveau de risque. Ainsi, la DECI existante, sur certains de ces secteurs, pourrait s'avérer suffisante. Le projet de règlement définit une DECI correspondant à 30 m^3/h à moins de 400 m du bâti à défendre lorsque la surface bâtimentaire est inférieure à 250 m^2.

2. Dimensionnement de la défense incendie sur les secteurs à urbaniser

Les secteurs ci-après ne sont pas défendus pour un risque courant, car les points d'eau sont trop éloignés (à plus de 200 mètres) ou les hydrants présentent un débit insuffisant :

« Montagnol, Montagnol-Est, route de Bordeaux/Sainte-Hélène, dune de Narsot, lotissement le Domaine de de Pitrot, Ceinture de Meogas, Narsot, Le Moutchic (1AU), Résidence les Maisons de la Forêt 3, le hameau dans les pins , les Coulemelles, les Palombes, chemin de ceinture de Meogas, route de Brach, rue de Beau site, rue Danton, rue de Verdun, boulevard Franchet d'Esperey, angle allée de la Baine, allée de Jeanton, chemin de Jeanton, route de la Forge, chemin de la Berle, avenue de Bordeaux, station Totale, allée de Noirot, chemin de ceinture de Talaris, Cercle hippique de Talaris, sud de la résidence le Het Club, avenue du grand Bernos, rue des Glaïeuls, allée des Érables, allée des peupliers. la corniche de la Meyjande, chemin du Tedey ».

Les hydrants (BI) suivants ne sont pas ou difficilement accessibles :

« Résidence Océanides, Boulevard de la plage angle, allée Ortal ».

Les zones AU suivantes ne sont pas actuellement défendues :

« Garriga, Jeanton, la Cousteyre, Garriga Est ».

Zones en risque courant fort : zones artisanales, zones urbaines denses, zones mixtes (120 m^3/h à moins de 200 mètres des accès au bâtiment le plus défavorisé)

« Zone artisanale de la Meule ».

Pour pallier ces carences en eau, il convient de déterminer avec le chef du centre de secours de Lacanau, les mesures à mettre en place pour obtenir les moyens hydrauliques nécessaires et adaptés, en fonction des risques (renforcement ou maillage de réseau, implantation de bouches ou poteaux incendie normalisés, création de réserves d'eau auto-alimentées, etc).

Les choix opérés en matière de points d'eau incendie sont déterminants pour la qualité de la réponse opérationnelle en cas d'incendie. Ainsi, la multiplication de réserves augmenterait les délais de mise en oeuvre opérationnelle et ne permettrait pas d'assurer la défense des bâtiments comportant des colonnes sèches (lotissement 3ème famille « arrêté du 31 janvier 1986 »).

3. Modification du Plan

Tout projet ultérieur de modification doit faire l'objet d'une consultation du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde.

P/ Le Directeur Départemental,

Colonel Dominique MATHIEU

Colonel Jean-Paul DECELLIERES

Copies pour information à :
- Monsieur le chef du Groupement Nord-Ouest
- Monsieur le chef du CIS de Lacanau
- Mairie de Lacanau

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 13/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-026-LACA

C.I.S : LACANAU

OCEAN front de mer " Z4 - 55 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
108	BI100	AVE SYLVAIN MARIAN / PCE GAL DE GAULLE	120	120	3,5	4,8			Disponible
109	BI100	RUE CHAUMET / ALL ORTAL	120	120	3,8	5,0			Disponible
110	BI100	ALL ORTAL - RÉS ORTAL	120	120	3,8	5,0			Disponible
111	PI100	BLD DE LA PLAGE - CAFE DE LA PLAGE	120	120	3,5	5,0			Disponible
112	PI100	BLD DE LA PLAGE / RUE LAGUEYTE	120	120	3,0	5,0		15	Disponible
113	PI100	PCE DE LA RÉPUBLIQUE / AVE POINCARÉ	120	120	4,0	5,5		13	Disponible
114	BI100	PCE THIERS / RUE DR DARRIGAN	120	120	3,5	5,5			Disponible
116	BI100	PCE DE L'EUROPE - FACE À LA POSTE	120	120	4,0	5,0			Disponible
117	BI100	SALLE POLYVALENTE "ARRET BUS"	120	120	4,0	5,2			Disponible
118	BI100	RUE JACQUEMIN PERPÈRE MONUMENT ORTAL	120	120	3,0	6,0			Disponible
120	BI100	RUE JAQUEMIN PERPÉRE AU N° 030 / RUE A DUMAS	120	120	3,0	5,0			Disponible
122	BI100	RUE J.MICHEL	94	71	2,0	5,0			Disponible
449	PI100	RUE EMILE FAUGERE AU N° 022	120	120	2,8	4,1			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 11/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-021-LACA

C.I.S : LACANAU

BAGANAIS 1 " Z 8 - 58 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
209	PI100	LES HAUTS ET PINÈDES DU BAGANAIS (ENTRÉE)	120	120	3,5	4,0			Disponible
210	PI100	LES HAUTS DU BAGANAIS ENTRE LE N° 009 ET 011	113	87	1,8	2,5			Disponible
211	PI100	HAUT DU BAGANAIS 2 FACE N° 6	120	120	3,0	3,5			Disponible
212	PI100	PINEDE DU BAGANAIS 1 FACE AU N° 011	81	70	1,8	3,0			Disponible
213	PI100	PINÈDE DU BAGANAIS 2 AU N° 003	120	120	3,0	4,0			Disponible
285	PI100	PINEDE DU BAGANAIS 2 ENTRE LES N°64 ET 65	85	53	0,0	2,0			Disponible
292	PI100	PINEDE DU BAGANAIS 2 AU N° 035	120	120	3,0	4,0			Disponible
293	PI100	PINEDE DU BAGANAIS 2 AU N° 028	120	120	4,0	4,5			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 27/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-011-LACA

C.I.S : LACANAU

VILLE EST " Z8 - 65 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
7	PI100	RUE GAL DE GAULLE AU N° 018	120	116	3,0	4,0		4 Cloture	Disponible
8	PI100	RUE ST VINCENT (FACE GARAGE PEUGEOT)	120	120	2,0	4,8			Disponible
10	PI100	AVE DE LA LIBÉRATION FACE AU N° 038 (ÉCOLE)	120	120	3,2	4,0			Disponible
12	PI100	AVE DE LA CÔTE D'ARGENT (MAGASIN SHOPI)	82	60	1,0	4,4			Disponible
23	PI100	RUE PIERRE LAVERGNE	120	112	3,0	4,5			Disponible
24	PI100	MAISON DE RETRAITE	112	106	3,5	4,8			Disponible
289	PI100	LOT LOU PRADEOU AU N° 019	115	95	3,4	5,0			Disponible
320	PI100	AVE DU LAC AU N° 024	120	120	3,5	4,5			Disponible
420	BI100	AVE DE LA LIBÉRATION À CÔTÉ DE GROUPAMA	120	90	3,0	4,8			Disponible
425	BI100	AVE DU LAC AU N° 007	120	104	2,8	4,8			Disponible
431	BI100	RUE GAL LECLERC	120	110	3,5	4,8			Disponible
432	PI100	RUE GAL DE GAULLE	120	120	3,2	4,5			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 19/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-030-LACA

C.I.S : LACANAU

La grande escoure " Z 8 - 63/64 3

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
57	PI100	AVE DE LA GRANDE-ESCOURE - CAMPING S.E.P	120	120	3,0	4,0			Disponible
58	PI100	AVE DE LA GRANDE-ESCOURE / RUE DES MOINEAUX	105	95	2,0	4,0		13	Disponible
59	PI100	LA GRANDE-ESCOURE - ALL DES PINSONS	110	96	3,0	4,5			Disponible
60	PI100	RTE DU PORGE / RUE DES ROSSIGNOLS	115	95	3,0	4,5			Disponible
61	PI100	AVE DE LA GRANDE-ESCOURE - LD LA CHAPELLE	120	120	2,0	4,0			Disponible
62	PI100	RTE DU PORGE - COLONIE DES FINANCES	90	85	2,0	4,0		34	Disponible
63	PI100	RUE DES CYTISSES AU N° 001 - LES NERPS	108	85	3,0	3,5			Disponible
64	PI100	AVE DU GRAND-BERNOS / BLD DES ORCHIDÉES	120	120	2,5	4,0		13	Disponible
65	PI100	AVE DU GRAND-BERNOS AU N° 035	86	65	3,0	5,0		99 pas de marquage	Disponible
66	PI100	PCE DES FLEURS - LA CIGALE	85	80	3,5	5,0		4 cloture - 13	Disponible
67	PI100	BLD DES ROSES AU N° 014	85	80	3,0	5,0			Disponible
68	PI100	BLD DES ORCHIDÉES - VILLA FLEURS D'ÉPÉE	93	77	3,0	5,0			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 13/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-007-LACA

C.I.S : LACANAU

VILLE " Z8-65/Z8-66 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
9	BI100	AVE DE LA LIBÉRATION AU N° 049	120	120	3,0	4,0			Disponible
11	PI100	RUE ALBERT-FRANÇOIS (SALLE POLYVALENTE)	120	120	3,5	4,0			Disponible
13	PI100	RUE DE CANTELAUDE AU N° 083	120	120	4,0	4,5			Disponible
14	PI100	RUE DE CANTELAUDE AU N° 061	115	100	3,0	4,5		34	Disponible
15	PI100	RUE DE CANTELAUDE FACE AU N° 034	17	0	0,0	4,5		31	Indisponible
16	PI100	RUE DE CANTELAUDE AU N° 005	103	96	3,0	4,0		36	Indisponible
184	PI100	LOT LES CLOSERIES FACE AU N° 036	100	85	3,0	4,0			Disponible
185	PI100	LOT LES CLOSERIES FACE AU N° 012	65	65	1,5	4,5			Disponible
286	PI100	LOT LA METAIRIE AU N° 006	110	100	3,0	4,5			Disponible
287	PI100	LOT LA METAIRIE AU N° 025	102	100	3,0	4,8			Disponible
417	PI100	CRECHE LACANAU VILLE	110	95	3,0	4,0			Disponible
418	PI100	ROIND POINT LACANAU VILLE DERRIÈRE ÉCOLE	110	90	3,0	4,5			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 28/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-035-LACA

C.I.S : LACANAU

TOUT TERRAIN " Z 8 - 60 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
303	PI100	GARDE FEU DU LION (DROITE DE L'OBSERVATOIRE)	120	65	1,8	2,2			Disponible
304	PI100	GARDE FEU DU LION (DROITE DE L'OBSERVATOIRE)	0	0	0,0	0,0		31	Indisponible
305	PI100	GARDE FEU DU LION (GAUCHE DE L'OBSERVATOIRE)	120	115	2,2	2,8			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 28/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-024-LACA

C.I.S : LACANAU

EDEN PARK " Z 8 - 59 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
140	PI100	RTE DU BAGANAIS VILLAGE CHEVAL	106	95	1,8	3,5			Disponible
276	PI100	LOT EDEN-PARK (ENTRÉE)	80	63	1,0	3,5			Disponible
277	PI100	LOT EDEN-PARK FACE AU N° 019	86	65	1,0	3,5			Disponible
278	PI100	LOT EDEN-PARK FACE AU N° 041	70	60	1,0	3,2			Disponible
279	PI100	LOT EDEN-PARK FACE AU N° 098	120	97	2,0	2,5			Disponible
280	PI100	LOT EDEN PARK FACE AU N° 012	120	82	1,5	2,2			Disponible
299	PI100	LOT EDEN PARK FACE AU N° 052	110	77	2,2	2,8			Disponible
300	PI100	LOT EDEN PARK FACE AU N° 068	30	14	0,0	3,2		30	Débit faible
318	PI100	RTE DU BAGANAIS / ATLANTIC GREEN	112	78	2,0	3,5			Disponible
319	PI100	LOT ATLANTIC GREEN	85	65	1,0	3,0			Disponible
326	PI100	LOT ATLANTIC GREEN	100	70	2,2	2,8			Disponible
327	PI100	LOT ATLANTIC GREEN	90	68	1,8	3,0			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 14/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-009-LACA

C.I.S : LACANAU

VILLE NORD

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
32	PI100	RD6 VIA L'OCÉAN / RTE DE CARCANS	120	120	3,5	4,8			Disponible
33	PI100	RD6 VIA L'OCÉAN - ABRIS BUS LA COUSTEYRE	120	110	3,3	4,5			Disponible
34	PI100	RD6 VIA L'OCÉAN AU N° 025 ET 027	116	110	3,5	4,8			Disponible
35	PI100	RD6 PISTE DE L'ETANG	120	120	4,0	4,8			Disponible
186	PI100	LOT DE LA COUSTEYRE 1 FACE AU N° 005	68	62	1,3	4,8			Disponible
187	PI100	LOT DE LA COUSTEYRE 2 FACE AU N° 063	120	120	3,8	4,8			Disponible
188	PI100	LOT DE LA COUSTEYRE 2 FACE AU N° 049	118	106	3,2	4,8			Disponible
189	PI100	LOT LES BENOITES FACE AU N° 015	68	60	1,0	4,8			Disponible
321	PI100	AVE DE LA COTE D'ARGENT AU N° 046	55	0	0,0	4,5		30	Débit faible
322	BI100	ALL DES PRAIRIE / AVE DE LA COTE D'ARGENT	68	60	1,0	4,8		8 - 9	Disponible
455	PI100	ALL DU COLLEGE COTE GYMNASE	118	110	3,5	4,8			Disponible
456	Ra	LA COUSTEYRE DERRIERE GYMNASE COLLEGE					240		Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 25/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-016-LACA

C.I.S : LACANAU

GOLF 1 " Z 8 - 56 /59 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
81	PI100	LE HUGA RTE DE L'ATLANTIQUE DERNIÈRE MAISON À GAUCHE	120	120	3,5	4,5		13 - 15	Disponible
82	PI100	LE HUGA RUE DES CHASSEURS AU N° 016	120	117	3,7	4,7			Disponible
83	PI100	RD6 / HUGA	120	120	3,5	4,4			Disponible
214	BI100	LOT LES SILÉNES FACE AU N° 008	120	114	3,3	5,8			Disponible
250	PI100	HAMEAU DE L'EYRETTE FACE AU N° 029	120	110	3,0	4,4		65 a rehausser	Disponible
251	PI100	CHE DES GEMMEURS FACE AU N°107 HAMEAU DE L'EYRETTE	120	120	3,3	4,0		25	Disponible
252	PI100	RES DU GOLF 50M AVANT ENTRÉE FACE AU N° 040	107	74	2,0	3,9		25	Disponible
253	PI100	RES DU GOLF FACE AU N° 015	120	92	2,9	4,1			Disponible
256	PI100	LOT LES CHALETS DU GOLF	120	95	2,3	3,0			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 20/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-017-LACA

C.I.S : LACANAU

GOLF 2 " Z 8 - 59 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
72	PI100	RD6 / RTE DU GOLF	115	103	3,3	2,7			Disponible
133	PI100	RTE DU GOLF SORTIE DES BALGUERIES	120	120	3,5	4,5			Disponible
134	PI100	RTE DU GOLF	115	105	3,0	4,0			Disponible
135	PI100	RTE DU GOLF ENTRÉE DES BALGUERIES	115	110	3,0	4,5			Disponible
136	PI100	RTE DU GOLF ENTRÉE DES PRÉSIDENTS	110	100	3,5	4,2			Disponible
226	PI100	HÔTEL DU GOLF	110	95	3,0	3,5			Disponible
228	PI100	LOT LES BALGUERIES AU N° 027 (DANS LE JARDIN)	120	115	3,5	4,5			Disponible
238	PI100	LOT GREEN PARK CHE DES GEMMEURS AU N° 013	120	120	3,2	4,5			Disponible
239	PI100	LOT GREEN PARK CHE DES GEMMEURS AU N° 034	120	120	3,5	5,0			Disponible
255	PI100	LOT LES VILLAS DU GOLF (FACE TRANSFO)	120	115	2,5	3,0		25	Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 11/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-008-LACA

C.I.S : LACANAU

LE PORT " Z8 - 65 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
17	PI100	AVE DU LAC AU N° 039	98	85	3,5	5,0			Disponible
18	PI100	AVE DU LAC AU N° 060	105	83	3,0	4,5			Disponible
19	PI100	ALL DES ALIOS / RUELLE DES ALIOS	120	119	3,8	4,8			Disponible
20	PI100	RUE DES PÊCHEURS AU N° 008	120	110	3,2	4,8			Disponible
21	PI100	PROMENADE DE PÊCHE-LÈBRE AU N° 022 (GCU)	120	90	3,0	4,2			Disponible
22	PI100	VILLAGE VACANCES PTT (ENTRÉE - DERRIÈRE CHENIL)	100	88	3,0	4,5			Disponible
179	BI100	ALL DE PLANQUEHAUTE FACE AU N° 043 -COTE TRANSFO	110	65	3,2	4,5			Disponible
180	BI100	ALL DU BOIS DE JANTON AU N° 028	105	60	2,7	4,8			Disponible
181	BI100	ALL DE PLANQUEHAUTE AU N° 004	110	90	3,2	4,5			Disponible
182	BI100	ALL DE PLANQUEHAUTE AU N° 060	120	114	3,8	4,8			Disponible
183	PI100	LOT LES VACANCIERES FACE AU N° 003	120	120	3,7	4,8			Disponible
459	BI100	ALL DE PLANQUEHAUTE AU N° 023	101	82	3,0	4,5			Disponible
328	PI100	LOT LES BOULEAUX	120	110	3,0	4,0			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 25/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-023-LACA

C.I.S : LACANAU

BIDAOU/CRACK " Z 8 - 56/58 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
144	PI100	POLE DE L'ARDILOUSE "MAISON DU GARDIEN"FACE ESCALIER TENNIS	100	80	3,0	4,5			Disponible
145	PI100	POLE DE L'ARDILOUSETENNIS COUVERTS "MAISON DE PEINTURE"	110	90	3,2	4,0			Disponible
231	PI100	LOT LE BIDAOU FACE AU N° 090	115	80	2,5	4,0			Disponible
232	PI100	LOT LE BIDAOU FACE AU N° 049	120	90	3,0	4,5			Disponible
233	PI100	LOT LE BIDAOU FACE AU N° 036	110	85	3,0	4,0			Disponible
234	PI100	LOT LE BIDAOU (PISTE CYCLABLE)	120	95	4,0	4,5			Disponible
235	PI100	LOT LES AS 1 FACE AU N° 135	120	105	2,0	3,3			Disponible
236	PI100	LOT LES AS 2 FACE AU N° 263	110	90	3,2	4,2			Disponible
237	PI100	LOT LES CRACKS AU N° 028	105	90	3,0	3,5			Disponible
270	PI100	LOT LE SURF 1 AU N° 013	108	85	3,0	4,5			Disponible
271	PI100	LOT LE SURF 2 - RUE VAN-GOGH AU N° 017	110	90	3,2	4,0			Disponible
440	PI100	CORNICHE DE L'AUBAREDE	115	85	2,5	4,0			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 12/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-029-LACA

C.I.S : LACANAU

OCEAN SUD 3 " Z 4 - 57 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
96	PI100	RUE ALBERT LAPUYADE / RUE BOILEAU	0	33	0,0	4,8		31	Indisponible
97	PI100	RUE JJ ROUSSEAU / RUE HENRI ARHEX	120	120	4,0	5,0			Disponible
98	PI100	RUE HENRI ARHEX AU N° 012	120	120	4,5	5,3			Disponible
99	PI100	RUE CLÉMENCEAU AU N° 011 (FACE AU N° 016)	105	90	3,0	5,5			Disponible
100	PI100	RUE GABRIEL DUPUY AU N° 033 FACE RUE RONSARD	70	65	1,9	5,5		4 MUR	Disponible
101	PI100	ROND POINT ROUTE DU LION "TRANSFORMATEUR"	120	120	4,2	5,2			Disponible
102	PI100	RUE DES MIMOSAS / RUE DE LA COTE D'ARGENT	120	100	3,8	5,0		25	Disponible
106	BI100	RUE LTN TOUZEAU AU N° 038 / ROND-POINT AVE PLANTEY	120	120	3,8	5,2		47	Disponible
107	BI100	RUE LTN TOUZEAU AU N° 003	98	79	3,7	4,9		47	Disponible
115	PI100	RUE MARTIAL PRÉVOT / PARKING SHOPI	120	120	5,7	5,9			Disponible
224	PI100	ALL DES TERRASSES - RES ENTREE B	120	114	3,0	4,5			Disponible
225	PI100	ALL DE L'HORIZON - RES HORIZON MARIN	120	111	3,2	5,5		25	Disponible
463	PI100	RUE PIERRE DE COUBERTIN / RUE BEAU SITE	120	120	2,0	5,0			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 27/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-020-LACA

C.I.S : LACANAU

LE HUGA " Z 8 - 59 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
73	PI100	RD6 VIA L'OCÉAN - DANS LE VIRAGE	0	0	0,0	0,0		1 DANS UN VIRAGE	Indisponible
74	PI100	LE HUGA (ENTREE) AU N° 003	120	120	3,2	4,0			Disponible
75	PI100	LE HUGA BASE HÉLICO						2 ACCES FERME A CLEF	Indisponible
77	PI100	LE HUGA ALL DE LA VERGUE AU N° 015	120	120	3,5	4,2			Disponible
78	PI100	LE HUGA RTE DE LA RESERVE DU SAUVIEL	120	112	1,8	2,8			Disponible
79	PI100	LE HUGA RTE DE L'ATLANTIQUE AU N° 019 FLOC	104	89	1,8	4,0			Disponible
80	PI100	LE HUGA RTE DE L'ATLANTIQUE ARRÊT BUS	120	120	3,0	4,0			Disponible
205	PI100	RES DU HUGA FACE AU N° 019	120	120	3,5	4,0			Disponible
306	PI100	RESERVE DU SAUVIEL						36 - 55	Indisponible
416	PI100	LE HUGA AIRE STATIONNEMENT CAMPING CAR	115	100	3,0	4,2			Disponible
438	PI100	RES L'AMIRAL BAT 2	120	120	3,7	4,0			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 15/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-028-LACA

C.I.S : LACANAU

OCEAN SUD 2 " Z 4 - 56/58 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
87	PI100	AVE PLANTEY AU N° 042	120	120	4,0	5,0			Disponible
88	PI100	AVE PLANTEY / RUE LÉON DOMINIQUE	120	120	3,0	4,5			Disponible
89	PI100	RUE LÉON DOMINIQUE FACE AU N° 020	117	74	1,8	4,0		13	Disponible
90	PI100	RUE LÉON DOMINIQUE AU N° 027	120	120	3,5	4,0			Disponible
91	PI100	RUE LÉON DOMINIQUE AU N° 059 (FACE AU N° 072)	120	120	4,0	5,0			Disponible
92	PI100	RUE LÉON DOMINIQUE AU N° 089 (FACE AU N° 108)	120	120	4,5	5,0		32	Disponible
93	PI100	RUE DE VERDUN AU N° 021 (FACE AU N° 022)	33	27	0,0	4,5		30 - 43	Débit faible
94	PI100	RUE DE VERDUN / RUE DESCARTES	108	85	3,0	5,0			Disponible
95	PI100	RUE LA FONTAINE / AVE CHATEAUBRIAND	120	120	4,0	5,0		13	Disponible
105	PI100	RUE HECTOR BERLIOZ AU N° 003 / RUE BIZET	120	120	4,0	5,0			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 29/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-013-LACA Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

C.I.S : LACANAU Autres services :

RD 6 TALARIS " Z 8 61/62 " Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
36	PI100	RD6 VIA L'OCÉAN - MARINA						6	Indisponible
37	PI100	RD6 VIA L'OCÉAN - ENTRÉE CERCLE HIPPIQUE	120	104	3,0	4,5			Disponible
39	PI100	RD6 BÉNITEAU 649 TALARIS	120	120	3,3	4,5			Disponible
40	PI100	RD6 VIA L'OCÉAN - BERNARD CHENIL	120	120	2,8	4,5			Disponible
41	PI100	RD6 VIA L'OCÉAN - APRES HASS	120	120	3,0	4,8			Disponible
42	PI100	RD6 PONT DU CANAL PITROT	120	120	3,0	4,5			Disponible
150	PI100	CHE DE CEINTURE DE TALARIS - ATLANTIQUE VACANCES	100	70	2,2	4,8			Disponible
151	PI100	CHE DE CEINTURE DE TALARIS - COUNIL	93	79	2,2	4,5			Disponible
296	PI100	RD6 LONG DE LA PISTE CYCLABLE	52	0	0,0	4,8		30	Débit faible
421	Ra	CHE DE CEINTURE DE TALARIS / P6 DE DAUBA					120	72	Disponible
442	PE	PITROT STADE SKI NAUTIQUE	0				600		Disponible
460	PI100	CHE DE CEINTURE DE TALARIS - DECHETTERIE	120	120	3,8	5,0			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 22/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-010-LACA

C.I.S : LACANAU

VILLE SUD " Z8-65 / Z8-66 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
1	PI100	CHE DE LA MEULE AU N° 032	77	65	2,0	4,5			Disponible
2	PI100	ZI DE LA MEULE - ATELIER MUNICIPAL	97	90	2,0	5,0			Disponible
3	PI100	ZI DE LA MEULE - FACE À LA BLANCHISSERIE	87	85	2,0	5,0			Disponible
4	PI100	CHE DE LA MEULE (LABAT)	92	90	3,0	4,0			Disponible
5	PI100	RTE DU PORGE / CHE DE LE MEULE	107	99	3,0	5,0			Disponible
6	PI100	RTE DU PORGE AU N° 042	120	80	1,5	4,0		13	Disponible
331	PI100	CHE DE CURAT AU N° 023	77	70	1,5	4,0			Disponible
332	PI100	CHE DE CURAT AU N° 035	99	78	2,0	5,0			Disponible
439	PI100	ZA LA MEULE	70	60	1,0	5,0			Disponible
445	Ra	ZA LA MEULE RUE DE LA BERLE					120	72	Disponible
461	PI100	RD 3 AIRE DE GRAND PASSAGE LA MEULE	80	70	2,0	4,5			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 15/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-025-LACA

C.I.S : LACANAU

OCEAN NORD " Z 4 - 55/56 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
119	PI100	RUE GAL LECLERC AU N° 017	120	85	3,5	5,5			Disponible
121	PI100	RUE LTN MONFEUGA	90	82	3,0	4,5			Disponible
123	PI100	PCE DU CHAMP DE FOIRE	120	120	5,0	5,5		4 Cloture de jardin	Disponible
221	PI100	RES OCÉANE	120	120	4,5	5,0			Disponible
264	PI100	LOT GRINGUE-NORD - RUE TOULOUSE-LAUTREC AU N° 016	106	90	3,5	4,5		13	Disponible
265	PI100	LOT GRINGUE-NORD - RUE PAUL GAUGUIN AU N° 009	120	105	4,0	4,5			Disponible
266	PI100	LOT GRINGUE-NORD - RUE LOUIS DAVID AU N° 008	118	105	4,0	4,5			Disponible
267	PI100	LOT GRINGUE-NORD - RUE AUGUSTE RENOIR AU N° 010	120	120	4,5	5,0			Disponible
268	PI100	LOT GRINGUE-NORD - RUE PICASSO AU N° 030	110	94	4,0	4,5			Disponible
269	PI100	LOT GRINGUE-NORD - RUE PICASSO AU N° 112	90	75	3,0	5,0			Disponible
284	PI100	AVE DES GRANDS PINS / BLD FRANCHET D'ESPEREY	120	120	4,5	5,0			Disponible
419	PI100	RUE PIERRE DURAND AU N° 019	120	120	4,5	5,2			Disponible
457	PI100	ALL CAMPING PLAGE ENTREE CAMPING DES GRANDS PINS	115	107	4,0	4,5			Disponible
458	PI100	RUE DU REPOS FACE CAMPING AIROTEL	120	90	4,5	5,0			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 18/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-018-LACA

C.I.S : LACANAU

MEYJANDE 1 " Z 8 - 59 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
240	PI100	LOT L'ORÉE DES GREENS FACE AU N° 052	109	95	2,0	2,5			Disponible
241	PI100	LOT L'ORÉE DES GREENS FACE AU N° 045	68	58	0,0	2,0			Disponible
242	PI100	LOT L'ORÉE DES GREENS AU N° 039 - FACE AU N° 012	120	120	3,5	4,0			Disponible
243	PI100	LOT DOMAINE DE GREENS LAND AU N° 026 FACE AU N° 63	65	47	0,5	5,5			Disponible
244	PI100	LOT DOMAINE DE GREENS LAND AU N° 065 FACE N° 036	60	47	0,5	4,0			Disponible
245	PI100	LOT DOMAINE DE GREENS LAND AU N° 044 FACE N° 053	61	57	0,2	5,5			Disponible
274	PI100	LOT LE HAUT DES GREENS AU N° 032 - FACE AU N° 005	107	97	3,0	3,4			Disponible
275	PI100	LOT LE HAUT DES GREENS AU N° 025 - FACE AU N° 016	62	56	0,0	2,8			Disponible
297	PI100	LOT DOMAINE DE GREEN LAND AU N° 020	85	76	2,2	5,5			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 21/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-015-LACA

C.I.S : LACANAU

CARREYRE " Z 8 - 60 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
55	PI100	ALL DE LA CONCHE	95	88	2,7	4,4			Disponible
56	PI100	AVE DE LA GRANDE-ESCOURE / CHE DU TEDEY	97	87	2,8	4,2		13	Disponible
194	PI100	CORNICHE DE LA MEYJANDE AU N° 012	110	100	3,0	4,3		4 Palissade - 13	Disponible
195	PI100	CORNICHE DE LA MEYJANDE AU N° 086	110	73	4,3	6,8			Disponible
196	PI100	CORNICHE LAC ET FORÊT AU N° 026	105	98	2,5	6,0			Disponible
197	PI100	CORNICHE AU N° 062 LAC ET FORÊT FACE AU N° 037	102	88	4,4	6,0			Disponible
198	BI100	CORNICHE DE LA MEYJANDE AU N° 044	25	0	0,0	5,5		31	Indisponible
199	BI100	CORNICHE DE LA MEYJANDE FACE HAMEAU DU JOUQUET	73	66	1,3	4,5			Disponible
200	PI100	MONTÉE DE LA FORÊT	92	60	1,0	1,5			Disponible
446	PI100	HAMEAU DE LA HOURCADE	120	102	3,0	4,0			Disponible
451	PI100	CHE DU TEDEY	70	62	1,4	4,5			Disponible
464	PI100	HAMEAU DU POINT DU JOUR AU N° 003	95	78	1,5	5,0			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 18/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-019-LACA

C.I.S : LACANAU

MEYJANDE 2 " Z 8 - 60 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
51	PI100	ROND-POINT DU MOUTCHIC	112	109	3,2	3,9			Disponible
52	PI100	AVE ARNOU LAUJEAC FACE PRÉVENT	120	120	4,0	4,5			Disponible
53	PI100	AVE ARNOU LAUJEAC AU N° 005	120	107	3,9	4,5			Disponible
54	PI100	AVE ARNOU LAUJEAC FACE CORNICHE LA MEYJANDE	120	102	3,6	4,5			Disponible
69	PI100	MONTÉE DU MOUTCHIC VIA L'OCÉAN (DESSUS LE PREVENT)	104	83	2,5	2,8			Disponible
70	PI100	MONTÉE DU MOUTCHIC VIA L'OCÉAN (PARKING FORESTIER)	66	58	0,5	2,5			Disponible
71	PI100	ROCADE DU MOUTCHIC / MONTÉE DU MOUTCHIC	120	99	3,8	4,2			Disponible
201	PI100	ROCADE DE LA DUNE AU N° 049	120	120	3,7	4,2			Disponible
407	PI100	ROCADE DE LA DUNE - VIRAGE AVANT LE N° 036	120	120	3,5	4,2			Disponible
441	PI100	ALL DES JONCS / ROCADE DE LA DUNE	120	120	4,0	4,8			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 12/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-014-LACA Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

C.I.S : LACANAU Autres services :

MOUTCHIC " Z 8 - 60 / 61 " Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
43	PI100	RD6 LES BAÏNASSES	120	120	3,0	4,0			Disponible
44	PI100	BLD DE LA PLAGE LE MOUTCHIC CAMPING DU LAC	120	120	4,0	4,5			Disponible
45	PI100	BLD DE LA PLAGE CAMPING LAURENT ET ANNE	120	120	3,5	4,5			Disponible
46	PI100	RUE JEAN ROUZIE AU N° 012	120	120	3,0	4,0			Disponible
47	PI100	LE MOUTCHIC BLD DE LA PLAGE AU 52 FACE POSTE MNS	120	120	3,0	4,5			Disponible
48	PI100	LE MOUTCHIC RUE DE LA POSTE AU N° 021	90	66	1,5	4,0			Disponible
49	PI100	LE MOUTCHIC BLD DE LA PLAGE AU N°70 (ARRÊT BUS)	100	75	2,0	4,0			Disponible
50	PI100	LE MOUTCHIC MAISON DE L'ONF	120	120	3,0	4,5			Disponible
294	PI100	RD6 ENTRE LES BAINASSES ET LE MOUTCHIC	120	120	3,0	4,5			Disponible
295	PI100	RES PETIT MOUTCHIC AU N° 022	120	115	3,0	5,0			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 14/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-027-LACA

C.I.S : LACANAU

OCEAN SUD 1 " Z4 - 56/58 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
84	PI100	RD 6 CARREFOUR DE L'OCEAN CASINO	120	120	3,7	4,8			Disponible
85	PI100	CASINO DE LACANAU (DERRIERE)	120	110	3,5	4,5			Disponible
86	PI100	AVE PLANTEY ENTRE LE N° 056 ET 058	120	110	3,0	4,5			Disponible
126	PI100	AVE MARIE-CURIE AU N° 007 / RUE FRÉDERIC MISTRAL	120	120	3,5	5,0			Disponible
127	PI100	AVE MARIE-CURIE AU N° 024	120	120	4,0	4,5		13	Disponible
128	PI100	AVE MARIE-CURIE AU N° 036	120	115	3,0	4,5			Disponible
129	PI100	AVE MARIE-CURIE AU N° 054	120	120	4,2	5,0			Disponible
130	PI100	AVE MARIE-CURIE AU N° 088 / RUE HECTOR BERLIOZ	115	110	3,5	4,5			Disponible
131	PI100	AVE MARIE-CURIE AU N° 092 / RUE P. DE COUBERTIN	120	120	4,0	4,5			Disponible
132	PI100	IMP MARIE-CURIE / RUE MARIE-CURIE	120	120	3,7	4,8			Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 26/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-012-LACA

C.I.S : LACANAU

LE BASTA/MEOGAS/NARSOT "Z8-66"

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
25	PI100	RTE DE BORDEAUX / RTE DE BRACH	100	80	1,5	5,0			Disponible
26	PI100	RTE DE BORDEAUX FACE PISTE DE LA FORGE	60	41	0,0	3,5			Disponible
27	PI100	RTE DE BORDEAUX FACE AU N° 711 MEJOS OUEST	100	95	2,5	3,5			Disponible
28	PI100	RTE DE TAUSSAC LD CONSTANTIN	60	40	0,0	3,0			Disponible
29	PI100	CHE DE CEINTURE DE MÉOGAS - LD GIRAUDEAU	53	0	0,0	3,0		30	Débit faible
30	PI100	CHE DE CEINTURE DE MÉOGAS - LD CHALVET	110	90	3,0	4,5		4 Cloture	Débit faible
31	PI100	LD NARSOT	120	120	3,5	5,0			Disponible
288	PI100	RTE DE BRACH FACE GEDIMAT	107	80	2,0	4,5			Disponible
423	Ra	MEOGAS					120	72	Disponible
436	Ra	CR DE MEOGAS					120	72	Disponible

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Date : 21/04/2016 **Commune : LACANAU**

Tournée ressources en eau n° : 2016-LACAN-022-LACA

C.I.S : LACANAU

BAGANAIS 2 " Z 4 - 58 / 59 "

Représentants : Mairie N Gestionnaire réseau N

Autres services :

Matériel de Contrôle : Casomobile

N°	Type	Adresse	Débit maximum	Débit à 1 bar	Pression dynamique	Pression statique	Capacité	Codes Anomalies	Etat
124	PI100	CHE DES MANCHETS UCPA	120	120	4,0	5,0			Disponible
125	PI100	CHE DES MANCHETS TRANSFO ENTRÉE CIGALINES	120	120	3,5	4,5			Disponible
137	PI100	RTE DU BAGANAIS APRES VITANOVA COTÉ VILLAGE CHEVAL	120	120	3,5	4,0			Disponible
138	PI100	RTE DU BAGANAIS ÉCOLE DE GOLF	120	120	3,0	4,5			Disponible
141	PI100	RTE DU BAGANAIS GARDE FEU DU LION	120	120	3,0	3,5			Disponible
143	PI100	RTE DU BAGANAIS STATION D'ÉPURATION	62	47	0,0	4,0			Disponible
218	PI100	HÔTEL PIERRE DURAND RESIDENCE	120	120	3,2	4,2			Disponible
247	PI100	LOT L'ALBATROS ENTREE CHE DE PITEY	120	120	4,0	4,5			Disponible
248	PI100	LOT L'ALBATROS FACE AU N° 008	120	120	3,8	4,5			Disponible
262	PI100	RES GOLF LOISIR (ENTRÉE)	120	120	3,8	4,5			Disponible
291	PI100	LOT LE DRIVE 3 FACE AU N° 005	120	107	3,2	4,5			Disponible
298	PI100	RTE DU BAGANAIS ENTREE LE DRIVE /ALBATROS	120	120	3,5	4,2			Disponible
308	PI100	LOT GOLF LOISIR	120	120	3,0	3,8			Disponible

Afin d'assurer l'accessibilité des véhicules d'incendie et de secours aux bâtiments et immeubles, il convient de respecter les dispositions mentionnées ci-après :

☞ Cheminement des véhicules de secours

- Les véhicules d'incendie et de secours doivent pouvoir emprunter des « voies engins » répondant aux caractéristiques énoncées dans la fiche annexe correspondante.
- Les équipements **amovibles** destinés à restreindre la circulation, de type barrières, bornes, potelets, etc... devront être manoeuvrables ou levés **sans délai suivant les principes énoncés dans la fiche annexe (dispositif de restriction d'accès)**

☞ Accessibilité aux façades des bâtiments

- Les bâtiments doivent être desservis par des voies « engins » ou par des voies « échelles », en fonction de leur nature et de leur élévation (cf. tableau accessibilité aux façades). Leurs caractéristiques techniques sont énoncées dans les fiches techniques correspondantes.

Bâtiments	Configuration	Desserte	OBJECTIF
« ERP » Arrêté du 25 juin 1980 relatif au règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public	Plancher bas dernier niveau ≤ à 8 m	Voie engins	Amener un véhicule de lutte à moins de **60 m** de la façade principale
	Plancher bas dernier niveau > à 8 m	Voie échelles	Développer une grande échelle pour **accéder aux différents niveaux.**
« Habitation » Arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection des bâtiments d'habitation contre l'incendie	3 étages au plus sur RDC	Voie engins	Amener un véhicule de lutte à moins de **60 m** de la façade principale
	Plus de 3 étages sur RDC 3e famille A	Voie échelles	Développer une grande échelle **pour accéder à tous logements en façade**
	Plus de 3 étages sur RDC 3e famille B	Voie engins	Amener un véhicule de lutte à moins de **50 m** de la cage d'escalier
	Plancher bas dernier niveau > 28 m	Voie engins	Amener un véhicule de lutte à moins de **50 m** de la cage d'escalier
Autres Bureaux, bâtiments industriels ou artisanaux... Code du travail Art R.235-4-14 Arrêté du 5 août 1992 Art.3	Plancher bas dernier niveau ≤ à 8 m	Voie engins	Amener un véhicule de lutte à moins de 60 m de la façade principale
	Plancher bas du dernier niveau > 8 m ou si la toiture dépasse 15 mètres	Voie échelles	Développer une grande échelle **pour accéder aux différents niveaux**

- Si l'aménagement de **voies « échelles »** n'est pas exigible par les règlements en vigueur, il est néanmoins recommandé pour tous les bâtiments ayant une hauteur supérieure à **8 mètres. Il permet notamment** aux échelles aériennes d'accéder aux différents niveaux situés entre 8 et 28 mètres, soit pour effectuer des sauvetages de personnes, soit pour établir des moyens hydrauliques permettant de stopper des propagations de sinistre.

- Les équipements fixes anti-stationnement de types bornes, potelets, barrières…; les aménagements comprenant du mobilier urbain, plantations végétales, ne doivent pas entraver la desserte et l'accessibilité aux façades des bâtiments. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours sera consulté avant leur installation afin d'évaluer au préalable les conditions nécessaires à la mise en œuvre des moyens de secours.

- Lorsque les différents accès aux bâtiments ne sont pas immédiatement desservis par une voie « engins », une allée carrossable d'une largeur minimale de 1,80 mètre et d'un longueur maximale de 60 mètres doit permettre l'acheminement d'un dévidoir en dotation dans les véhicules de secours et de lutte contre l'incendie.

☞ Défense incendie

- Chaque bâtiment doit être défendu par un ou plusieurs hydrants normalisés*, accessibles directement sans obstacle, situés à moins de 200 mètres, distance prise en compte par les « voies engins » et « allées dévidoir » mentionnées.

** bouche ou poteau d'incendie de 100 mm conforme aux normes NF S 61 211 ou NF S 61 213 et NF S 62 200, susceptible de fournir un débit de 17 l/s ou 60 m³/h sous une pression dynamique de 1 bar.*

- Les hydrants assurant la défense incendie extérieure des bâtiments doivent être accessibles en permanence aux véhicules d'incendie et de secours depuis « la voie engins ». Ils sont situés à une distance de 1 à 5 mètres de la chaussée et disposent d'un volume de dégagement ou espace libre représenté par un cylindre (0,5 mètres de rayon + hauteur libre). **Les bouches incendie doivent être signalées.**

- Les projets éventuels de déplacement, de suppression, d'implantation d'hydrants devront être soumis pour avis au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde. Leur emplacement sera défini avec le chef du Centre d'Incendie et de Secours territorialement compétent.

- Pour les bâtiments disposant de **colonnes sèches**, l'orifice d'alimentation de chaque colonne sera situé à moins de **60 mètres** d'un hydrant normalisé.

- Si l'implantation d'hydrants de 100 mm s'avère être impossible à réaliser, il devra être implanté une réserve d'eau de 120 m³ qui respectera les caractéristiques énoncées dans la fiche annexe correspondante.

☞ Evacuation des bâtiments

- Les issues des établissements recevant du public, des habitations et autres bâtiments doivent être libres de tout obstacle afin de permettre l'évacuation des occupants en cas de sinistre.

☞ Isolement par rapport aux tiers (projet de renouvellement urbain)

- Les constructions et modifications de bâtiments devront respecter les principes d'isolement par rapport aux tiers (en contigu, vis-à-vis, superposition) pour éviter la propagation de sinistres en appliquant les mesures suivantes :
  - Isolement par la distance, entre façades et toitures,
  - Isolement par la mise en œuvre de matériaux de type coupe feu ou pare-flammes de degré suffisant pour les murs, couvertures et ouvrants.

☞ Règles à observer pendant les travaux

Une concertation régulière sera nécessaire entre les responsables de chantier et les chefs de centres d'incendie et de secours territorialement compétents afin de concilier le bon déroulement des travaux et la continuité d'engagement des secours sur les secteurs impactés.

L'installation des chantiers devra observer les principes suivants pendant les travaux:

- Maintenir la desserte et l'accessibilité des bâtiments existants par des « voies engins » et « voies échelles ».
- Maintenir la disponibilité et l'accès aux hydrants et ressources en eau participant à la défense incendie extérieure. Les indisponibilités et déplacements seront étudiés en concertation avec le SDIS.
- Conserver une voie de passage de 3 mètres de large empruntable sur les axes prioritaires de déplacement de nos engins. Les modifications des conditions de circulation devront être communiquées au SDIS par anticipation.
- Laisser libre les issues des bâtiments pour permettre l'évacuation des occupants en cas d'incident ou de sinistre.

Incident et accident concernant le réseau Gaz

En présence d'une fuite de gaz occasionnée sur le réseau de distribution, tous les travaux en cours seront interrompus, les personnes seront mises en sécurité à 50 mètres, le gestionnaire de réseau ou les sapeurs-pompiers seront alertés.

Interventions de nos services sur une zone de chantier

En cas d'intervention de nos services sur une zone de chantier, le responsable fera assurer l'accueil et le guidage des unités opérationnelles se présentant sur les lieux.

I. Généralités

Objet

La **D**éfense **E**xtérieure **C**ontre l'**I**ncendie (DECI) doit permettre au **S**ervice **D**épartemental d'**I**ncendie et de **S**ecours (SDIS) de disposer des ressources en eau, nécessaires à la lutte contre les incendies.

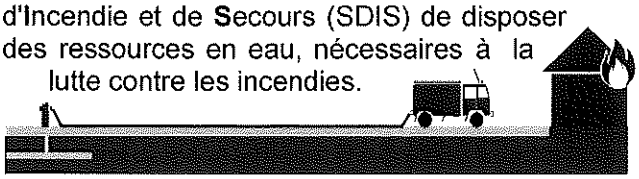

Cadre réglementaire

- Le **C**ode **G**énéral des **C**ollectivités **T**erritoriales précise que le Maire ou par transfert de compétence le Président d'un **E**tablissement **P**ublic de **C**oopération **I**ntercommunale (EPCI) sont chargés de la DECI.
- La **circulaire 465 du 10 décembre 1951**, référence les types de ressources susceptibles de participer à la DECI, en milieu urbain et rural et les dimensionne en débit, volumes, distances...

Référentiel complémentaire

Le document technique « D9 », établi par plusieurs partenaires publics et privés (CNPP, FFSA, INESC) constitue un guide pratique pour le dimensionnement des besoins en eau.

Le statut des Ressources En Eau (REE)

- Les REE publiques, financées par les communes ou les EPCI, sont implantées sur le domaine public, elles participent à la défense collective.
- Les REE privées sont implantées sur le domaine privé, elles participent à la défense d'enjeux privés ou publics après convention.

Les acteurs de la DECI

- Les communes ou EPCI en charge de la DECI publique
- Les gestionnaires de réseau missionnés par les communes et EPCI
- Les propriétaires et gestionnaires de ressources privées
- Le SDIS utilisateur des ressources mises à sa disposition pour remplir ses missions.

II. Typologie des ressources

II.1. Les ressources raccordées à un réseau d'eau sous pression

Les hydrants standards, normalisés (NFS 62-200)

Bouches Incendie (BI)

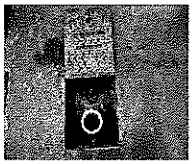

NFS 61211

Poteaux Incendie (PI)

NFS 61213

Ils doivent :

- **fournir** un débit de **17 l/s** ou **60 m³/h** sous une pression dynamique de 1 bar (avec une pression maximum de 8 bars)
- **être** à 5 mètres au plus d'une **« voie engins »***
- **disposer** d'un **volume libre** de dégagement pour permettre leur mise en oeuvre
- **avoir** des **prises orientées** vers la « voie engins » pour les poteaux
- **être signalés** pour les bouches

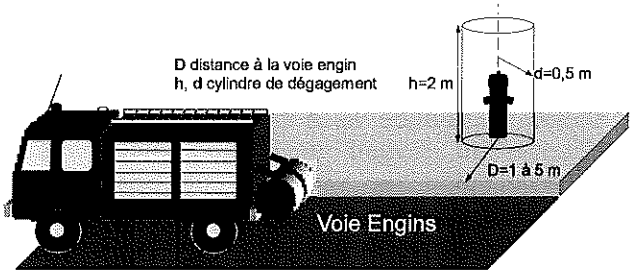

**Les caractéristiques « voie engins » sont précisées dans la fiche correspondante*

Les autres prises d'eau

Elles peuvent, à défaut d'autres ressources, participer à la DECI.

Poteaux Incendie de 70 mm

NF S 61 214
30 m³/h à 1 bar

Poteaux et Prises sur réseau d'irrigation agricole

60 m³/h à 1 bar

II.2. Les ressources non raccordées à un réseau sous pression

Elles constituent une **capacité** 120 m³ et plus. Elles doivent être desservies par une « voie engins », disposer d'une aire de manoeuvre pour permettre la **mise en aspiration** d'un ou plusieurs Engins Pompe

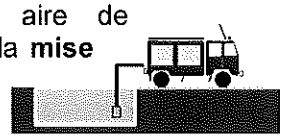

- **Points d'eau naturels,** étangs, lacs, retenues, canaux, cours d'eau, mares...
- **Les réserves aménagées**, à l'air libre, fermées ou enterrées. *Voir fiche « réserves DECI »*

Si elles sont ré-alimentées en continu par un réseau d'eau sous pression, fournissant au moins **15 m³/h**, leur capacité peut être diminuée, dans la limite de **30 m³** (= 2 fois le débit horaire d'appoint).

Les piscines privées ne sont pas considérées comme des ressources dans la mesure où la pérennité de présence d'eau, de situation juridique et d'accessibilité aux engins lourds n'est pas garantie.

III Dimensionner la DECI

Le dimensionnement de la DECI en débit, capacité, distance vis à vis des enjeux à défendre dépend du niveau de risque, notamment du potentiel calorifique à éteindre ou préserver.

III.1. Le risque « courant »

Les principes de dimensionnement sont donnés par la circulaire **465 du 10 décembre 1951 :**

▸ **Disposer** de **120 m³ utilisables en 2 heures**, à moins de **200 mètres** du risque à défendre, soit avec des hydrants fournissant 60m³/h pendant 2h00 ou par défaut avec une capacité de type réserve ou point d'eau naturel de **120m³**, disponible et accessible en permanence .

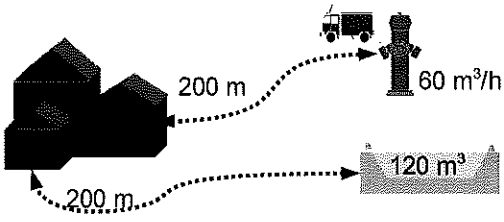

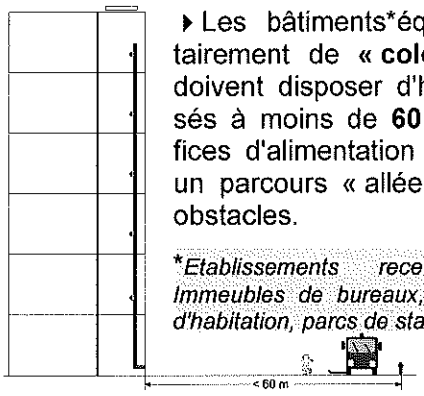

▸ Les bâtiments*équipés réglementairement de **« colonnes sèches »** doivent disposer d'hydrants normalisés à moins de **60 mètres** des orifices d'alimentation en façade, avec un parcours « allée dévidoir », sans obstacles.

**Etablissements recevant du public, Immeubles de bureaux, bâtiments collectifs d'habitation, parcs de stationnement...*

III.2. Prise en compte du risque « faible »

La lettre préfectorale du 10 mai 2004 caractérise la notion de **risque bâtimentaire « faible »** pour les constructions isolées, de type R+1 au maximum, d'une surface totale de plancher de 130 m² au plus.

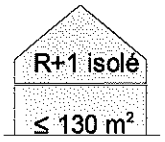

Les capacités des REE peuvent être ainsi réduites :

- Prioritairement par un hydrant fournissant **45m³/h** ou une **réserve ré-alimentée d'un volume de 30 m³**, à moins de **200 mètres** du risque.
- Accessoirement par un **hydrant normalisé** ou une réserve ou point d'eau naturel de **120 m³**, à moins de **400 mètres** du risque à défendre.

III.3.Le risque particulier

Il concerne des secteurs d'enjeux économiques, sociaux, environnementaux forts, associés à un risque important de développement et de propagation d'un incendie. Le dimensionnement est réalisé au cas par cas.

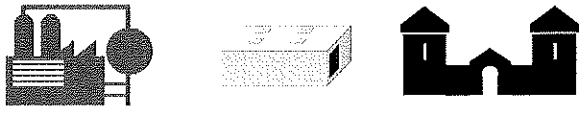

▸ **Evaluation** du débit simultané pour l'extinction à maintenir pendant 2h00 ou 3h00 pour certains risques.

Elle s'effectue en général sur la base de la plus grande surface de bâtiment ou de stockage extérieur combustible non recoupée, à éteindre.

Le recoupement est réalisé par des parois ou planchers coupe feu 1h00, 2h00, 3h00 ou par des distances d'isolement de 5 à 10 mètres ou résultant de l'étude de la modélisation des flux thermiques pour un risque industriel.

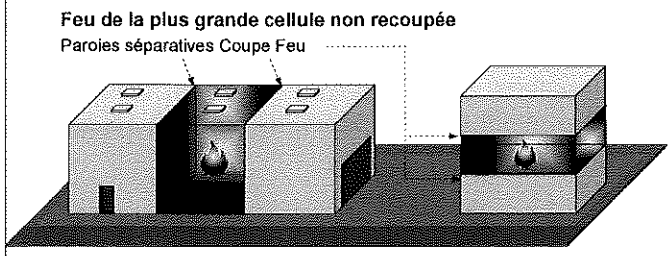

Le guide pratique « D9 », propose une évaluation pour les habitations, bureaux, Immeuble de Grande Hauteur, Etablissements Recevant du Public, sites industriels.

Potentiel calorifique *	Débit d'extinction**
Modéré	**500** l /min / 500 m²
Important	**1000** l /min / 500 m²

***Le potentiel calorifique,** ⇨ énergie thermique susceptible d'être émise. Il dépend de la nature et de la masse des combustibles concernés .*

*** **Débit total pour l'extinction** de la plus grande surface, à maintenir pendant 2h00 ou 3h00 pour certaines activités industrielles, ou la capacité équivalente.*

▸ **Recensement** des ressources existantes susceptibles de participer à l'extinction.

Sont comptabilisées, toutes les ressources privées et publiques disponibles à 400 mètres au plus, pour la plus éloignée. La ressource disponible la plus proche doit néanmoins être située à moins de 200 ou 100 mètres suivant les rubriques pour les installations classées.

▸ **Confrontation** Débit total pour l'extinction / ressources disponibles.

La différence des deux indique les ressources à créer pour satisfaire au dimensionnement.

Exemple :

Création d'un nouveau bâtiment de 6000 m²

▸ ***Plus grande surface non recoupée :*** *2000 m²*

▸ ***Potentiel calorifique modéré*** *: 500 l pour 500 m²*

▸ ***Débit d'extinction*** *: 4x500=2000 l/min=120 m³/h*

▸ ***DECI existante****: 1 hydrant 60m³/h à 100 mètres*

▸ ***Déficit de DECI*** : 60m³/h à créer sous forme d'un 2ème hydrant si le réseau d'eau peut fournir 120 m³/h pendant 2 heures ou une réserve de 2x60= 120m³ en complément.

III. 4. Les projets d'urbanisme

Pour les projets d'urbanisme *(Plan Local d'Urbanisme, Carte Communale, Zone d'Aménagement Concertée...)*, les principes de dimensionnement ci-après sont utilisés :

Niveaux de risque	Dimensionnement
Risques courants	**60 m³/h** à moins de **200** mètres des accès aux bâtiments.
Risque courant « fort » **Zone artisanale** **Zone urbaine dense** **Zone mixte**	**120 m³/h** à moins de **200** mètres des accès au bâtiment le plus défavorisé
Risques particuliers **Ex : Zones industrielles**	**> 120 m³/h** avec des ressources réparties de **100** à **400** mètres des enjeux à défendre

IV Gestion et suivi des REE

▸ Recensement des REE

Le SDIS répertorie l'ensemble des ressources utilisables au sein d'une base de données départementale et les reporte sur la cartographie opérationnelle utilisée par les unités d'intervention.

Il établit une numérotation unique des ressources publiques et privées, à l'échelle départementale afin de pouvoir assurer un suivi cohérent de leur disponibilité.

▸ Entretien et contrôle des REE

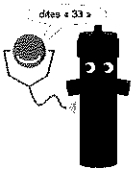

Les gestionnaires des ressources publiques ou privées doivent en assurer le suivi et l'entretien, pour garantir leur disponibilité *(débit/pression ou capacité)* ainsi que leur accessibilité permanente.

Le SDIS effectue annuellement une reconnaissance opérationnelle de toutes les REE publiques afin de vérifier leur présence, leur accessibilité, leur signalisation et la présence d'eau.

En complément, il effectue également une vérification débit/pression des hydrants publics pour évaluer leur viabilité opérationnelle, sauf pour les communes qui ont pris en charge le contrôle de leurs ressources.

Les anomalies relevées sont transmises au Maire ou au Président d'EPCI responsable de la DECI publique.

Les gestionnaires de ressources privées et les communes qui assurent elles-même le contrôle de leurs ressources transmettent annuellement les résultats au SDIS afin de mettre à jour la base de donnée départementale des ressources en eau.

Disponibilité/ indisponibilité des REE

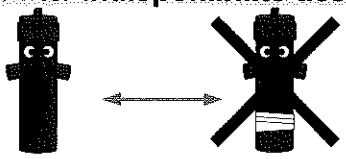

Les indisponibilités de ressources publiques ou privées et leur remise en disponibilité doivent être signalées au SDIS par leur gestionnaire, afin que les unités opérationnelles susceptibles d'intervenir puissent le prendre en compte.

Consultation et attestation

Le SDIS conseille et rend des avis aux Maires ou au Préfet sur les documents d'urbanisme, les dossiers d'autorisation d'exploiter *(**E**tablissements **R**ecevant du **P**ubic, **I**nstallations **C**lassées pour la **P**rotection de l'**E**nvironnement...)*.

Il n'est pas habilité à délivrer une autorisation, un certificat, une attestation, un acte d'urbanisme liés à la défense extérieure contre l'incendie.

Les responsables de la DECI *(Maire ou Pdt d'EPCI)*, les gestionnaires de réseau sont compétents pour attester de l'état et des caractéristiques débit/pressions ou de la capacité des équipements.

Créations, modifications des REE

Le SDIS doit au préalable être consulté pour les créations, modifications ou suppression de ressources.

- Pour les nouveaux hydrants, une attestation de conformité, délivrée par l'installateur *(équipement normalisé)* et le gestionnaire de réseau *(caractéristiques débit/pression suffisantes)* doit être transmise au Groupement Opération Prévision du SDIS pour qu'ils soient référencés.

- Pour les nouvelles réserves d'eau ou aménagement de points d'eau naturels, le SDIS doit être sollicité pour effectuer un essai de mise en oeuvre avant de les répertorier comme ressources opérationnelles.

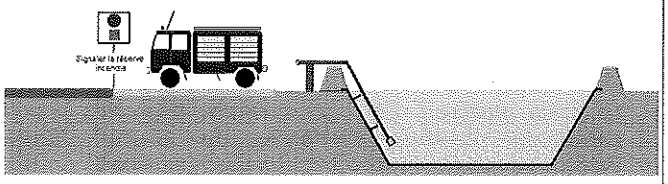

OBJET

Elles permettent le déplacement et le stationnement des véhicules d'incendie et de secours normalisés.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 25 juin 1980 relatif au règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ERP. (art. CO2- §1)

Arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie dans les bâtiments d'habitation (art.4-A).

DISTANCE CONSTRUCTION – VOIE ENGINS

En dehors de toute réglementation plus contraignante (ERP, habitat collectif, installations classées, etc), les engins de lutte contre l'incendie doivent pouvoir s'approcher à moins de 60 mètres de l'entrée de tout bâtiment.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES VOIES

La « voie engins » est une voie dont la chaussée répond aux caractéristiques suivantes :

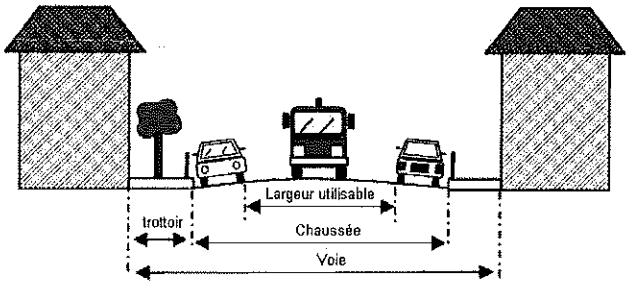

- **Largeur utilisable** : **⩾ 3 mètres**
(bandes réservées au stationnement exclues)

- **Force portante**
  - calculée pour un véhicule de 160 kilonewtons
  - avec un maximum de 90 kilonewtons par essieu,
  - ceux-ci étant distants de 3,60 mètres au minimum

- **Résistance au poinçonnement**
  - 80 N/cm² sur une surface minimale de 0,20 m²

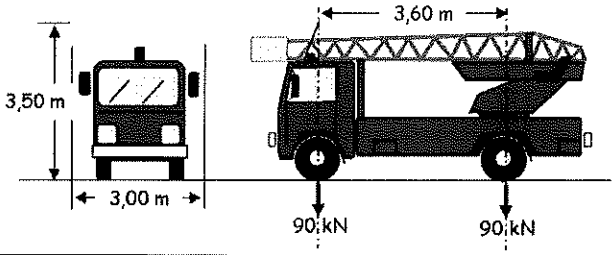

- **Rayon intérieur minimum de braquage :**

  R >11 mètres

- **Sur largeur**

  S = 15/R dans les virages de rayon inférieur à 50 m (S et R exprimés en mètres)

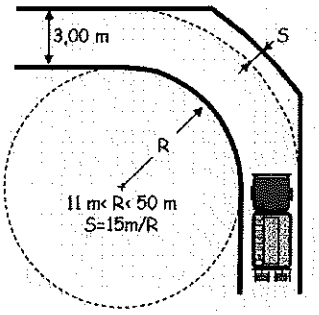

- **Hauteur libre de passage : 3,50 mètres**

- **Pente :** inférieure à 15 %

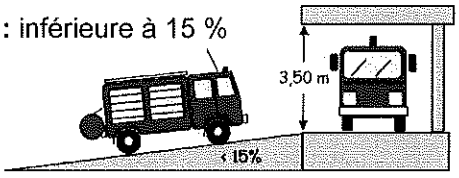

- **Voie en cul de sac > 60 mètres**

La voie doit permettre le croisement des engins en ayant une largeur utilisable de **5 mètres** et permettre leur demi-tour par la mise en place de l'une des trois solutions ci-après :

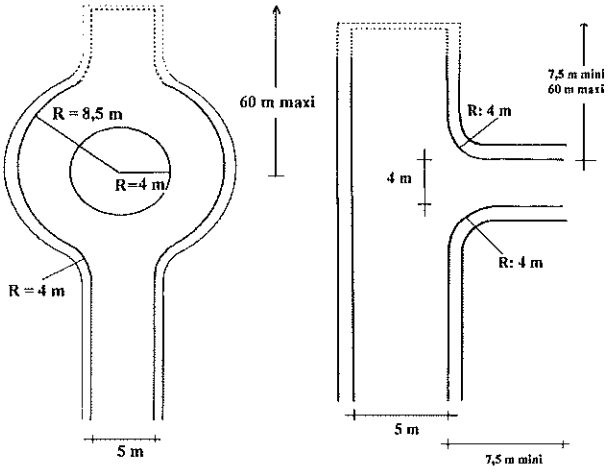

Si le cul de sac ne dessert qu'un seul logement ; sa largeur minimale sera de **3 mètres** et le demi-tour pourra être aménagé sur la parcelle.

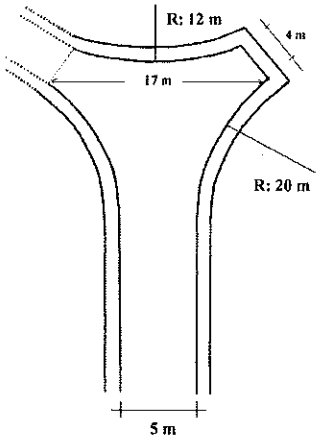

OBJET

Les échelles empruntent les « voies engins » pour se déplacer. Mais elles doivent disposer de « voies échelles » pour permettre leur mise en station au droit des façades des bâtiments. Elles doivent pouvoir accéder aux différents niveaux, supérieurs à 8 mètres et inférieurs à 28 mètres (échelle de 30 mètres).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Arrêté du 25 juin 1980 relatif au règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (art. CO2- §2 *« section de voie utilisable pour la mise en station des échelles aériennes ».*
- Arrêté du 31 janvier 1986 relatif à la protection contre l'incendie dans les bâtiments d'habitation (art.4-A- voie utilisable pour la mise en station des échelles).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES VOIES

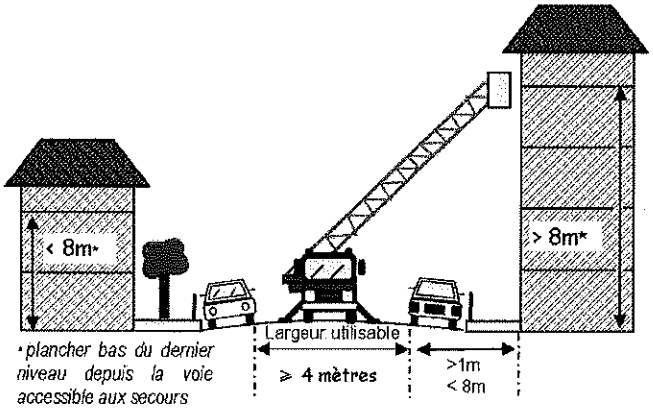

Largeur utilisable : ≥ 4 mètres

(bandes réservées au stationnement exclues)
Lorsque la voie est en impasse, la largeur utilisable doit être portée à au moins **7 mètres** pour les Etablissements Recevant du Public.

Longueur utilisable : ≥ 10 mètres

Distances vis-à-vis des façades

- voie échelle en parallèle : > 1m et < 8m
- voie échelle perpendiculaire : <1m

Pente de la section de mise en station ≤ 10%

Force portante :

- calculée pour un véhicule de 160 kilos newtons

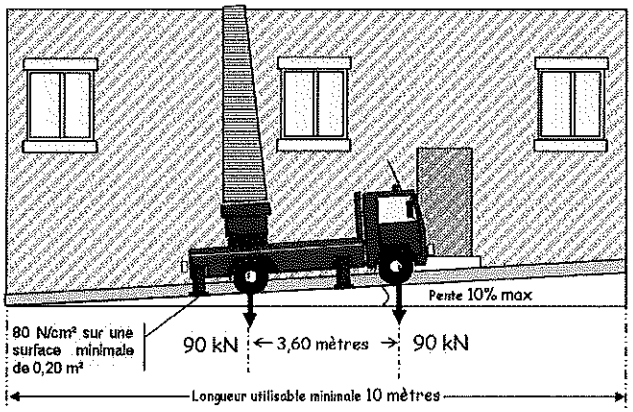

- avec un maximum de 90 kilos newtons par essieu,
- ceux-ci étant distants de 3,60 mètres au minimum

Résistance au poinçonnement :

80 N/cm² sur une surface minimale de 0,20 m²

Rayon intérieur minimum de braquage :

R >11 mètres

Sur largeur :

S = 15/R dans les virages de rayon inférieur à 50 m (S et R exprimés en mètres)

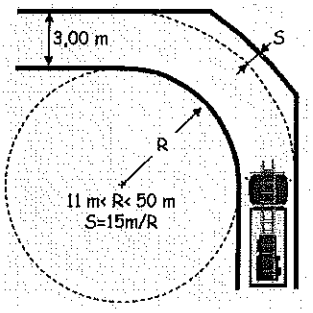

Hauteur libre de passage : 3,50 mètres

Pente d'accès : <à 15 %

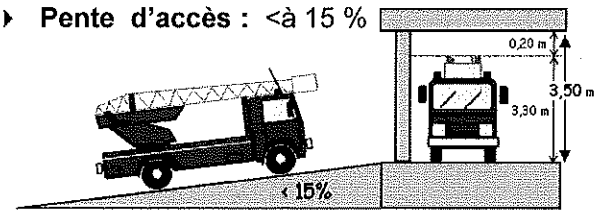

Disposition par rapport à la façade

La disposition des « voies échelle », parallèles ou perpendiculaires aux façades doit permettre à une échelle aérienne d'atteindre toutes les baies situées entre 8 et 28 mètres, soit directement ou par des balcons ou terrasses à partir de points d'accès distants de moins de **20 mètres.**

SCHEMA GENERAL CARACTÉRISTIQUES

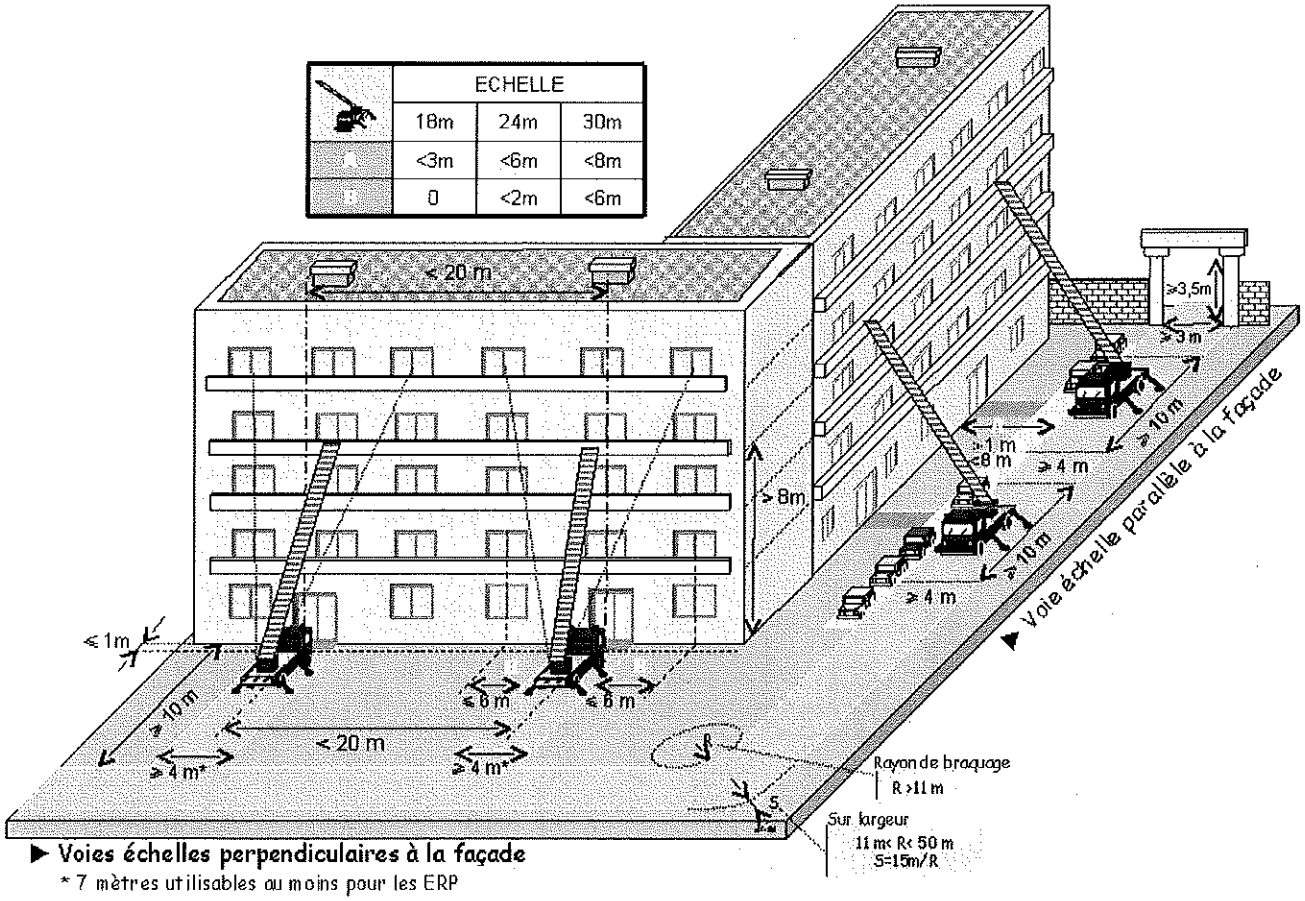

▶ **Voies échelles perpendiculaires à la façade**

* 7 mètres utilisables au moins pour les ERP